



Selon les nouvelles perspectives démographiques, la Belgique compterait 13,1 millions d'habitants et 5,9 millions de ménages en 2060. Soit une hausse de 1,9 million d'habitants et 1,1 million de ménages par rapport à 2014

Le Bureau fédéral du Plan et la Direction générale Statistique ont mis à jour leurs perspectives démographiques. Par rapport à l'exercice précédent, la croissance attendue de la population a été revue à la baisse à court terme et à la hausse à long terme. Cette révision s'explique en particulier par un enrichissement des hypothèses relatives à l'évolution future des flux migratoires internationaux. Les hypothèses relatives à la fécondité, la mortalité et la migration interne ont uniquement été mises à jour sur la base des observations les plus récentes. Sur la base de ces hypothèses, la population du Royaume passe de 11,2 millions en 2014 à 11,4 millions en 2020 (soit +2,5%) et 13,1 millions en 2060 (soit +17%). Suite à une progression relativement plus importante du nombre de ménages de plus petite taille (en particulier les ménages d'une personne et, dans une moindre mesure, les familles monoparentales), le nombre de ménages en Belgique connaît une croissance à long terme plus rapide que celle de la population.

- À court terme, l'immigration en provenance d'Espagne, d'Italie, du Portugal et de Grèce resterait soutenue –avec une tendance à la baisse– suite à la crise économique et financière dans ces pays, alors que l'impact des mesures prises en 2011, notamment relatives au regroupement familial, continuerait à influencer à la baisse l'immigration issue des pays non européens.
- À long terme, en prenant en compte la croissance attendue de la population mondiale (en particulier celle des pays hors de l'Union européenne) et un contexte de mondialisation et de mobilité à la hausse, les flux migratoires devraient repartir à la hausse.
- Le solde migratoire externe (34 843 individus en 2013), soit la différence entre les immigrations et les émigrations, se situe à long terme entre 25 000 et 30 000 individus par an.
- Les progrès en matière d'espérance de vie restent importants, tout en ralentissant progressivement à l'horizon 2060 : l'espérance de vie à la naissance passerait de 77,9 ans en 2013 à 86,3 ans en 2060 pour les hommes et de 82,9 ans à 88,4 ans pour les femmes. L'espérance de vie à 65 ans passe de 17,2 ans en 2013 à 23,3 ans en 2060 pour un homme et de 20,6 ans à 25,1 ans pour une femme.
- La fécondité se maintient à long terme à un niveau moyen, observé avant la crise économique et financière, à savoir un peu plus de 1,8 enfant par femme.
- À long terme, le solde naturel (la différence entre les naissances et les décès) se caractérise par une évolution à la baisse. Cette baisse s'explique en particulier par la hausse des décès suite à l'arrivée progressive des générations du baby-boom dans les tranches d'âge supérieures (85 ans à partir de 2030).
- Le nombre de ménages au niveau du Royaume augmente de 4,1% en 2020 (soit 196 000 ménages supplémentaires) et de 24% en 2060 (soit 1,1 million de ménages supplémentaires).

La population des régions

Une évolution à la hausse de la population est également attendue dans chacune des trois régions mais à des rythmes différents (voir tableau 1).

- La croissance de la population est plus rapide dans la Région de Bruxelles-Capitale (+27% en 2060 par rapport à 2014, soit environ 315 000 habitants supplémentaires) que dans la Région flamande (+14% en 2060 par rapport à 2014, soit environ 907 000 habitants supplémentaires). La croissance attendue dans la Région wallonne se situe entre les deux (+20% en 2060 par rapport à 2014, soit environ 722 000 habitants supplémentaires).
- La hausse relativement plus importante attendue à long terme dans la Région de Bruxelles-Capitale, non seulement par rapport aux deux autres régions mais également par rapport à la hausse projetée dans l'exercice précédent, s'explique par la part importante d'immigrés qui s'installent dans cette Région à leur arrivée et par le niveau d'immigration attendu à long terme qui a été relevé dans le présent exercice. Jusqu'en 2025, la révision à la baisse de l'immigration attendue à court terme génère par contre une croissance moins soutenue par rapport à l'exercice précédent.

La structure par âge

Les perspectives ne font que rappeler que la population belge vieillit, passant d'un âge moyen de 41 ans en 2014 à 44 ans en 2060. En conséquence, le taux de dépendance démographique des âgés (65+/15-64 ans) augmente (de 27% en 2014 à 42% en 2060) et le nombre d'individus d'âge actif par personne âgée diminue (de 3,6 en 2014 à 2,4 en 2060).

L'âge moyen de la population et son évolution diffèrent selon la région. En Région de Bruxelles-Capitale, il passe de 37 ans en 2014 à 38,5 en 2060. Pour les régions wallonne et flamande, il augmente respectivement de 41 ans à 44 ans et de 42 à 45 ans.

La croissance du nombre de ménages privés au niveau du Royaume et des régions

Au niveau du Royaume :

- Le nombre de ménages isolés augmente de 50% en 2060 par rapport à 2014. Cette hausse s'explique par le vieillissement de la population mais également par l'augmentation du nombre d'individus d'âge actif vivant dans un ménage d'une personne (par choix, suite à une séparation...). Le nombre de familles

monoparentales est également en hausse (+28% en 2060 par rapport à 2014). Ces deux tendances engendrent une évolution à la baisse de la taille moyenne des ménages en Belgique.

- Le nombre de ménages composés d'un couple cohabitant avec ou sans enfant connaît une évolution à la hausse (+46% en 2060 par rapport à 2014 pour les ménages composés d'un couple cohabitant sans enfants et +63% pour les ménages composés d'un couple cohabitant avec enfant(s)) aux dépens des ménages composés de couples mariés avec enfant(s) (-22% en 2060 par rapport à 2014). Ces dernières tendances s'expliquent par la poursuite supposée des évolutions socio-culturelles observées ces dernières années, plus particulièrement une diminution de l'attrait pour le mariage au profit de la cohabitation légale ou de fait.

L'analyse des évolutions du nombre de ménages par région permet de mettre en évidence quelques spécificités régionales (voir tableau 1).

- Dans les régions wallonne et flamande, l'évolution du nombre de ménages est plus rapide que l'évolution de la population.
- À l'inverse, la population de la Région de Bruxelles-Capitale connaît une croissance plus importante que la croissance du nombre de ménages. Ceci s'explique notamment par l'absence d'évolution à la baisse du nombre de ménages mariés avec enfant(s) suite aux caractéristiques spécifiques de la population de la Région de Bruxelles-Capitale (au niveau des formes de vie commune), notamment sous l'influence de l'immigration.

L'importance des hypothèses

Dans le cadre de ces perspectives démographiques, les hypothèses ont été construites en tenant compte, pour le court terme, des évolutions récentes liées à la crise économique et financière et de leurs impacts sur les composantes de la population, ainsi que des politiques actuelles en matière d'immigration notamment. À long terme, la projection s'inscrit dans un scénario à politique et "organisation sociétale" inchangées. L'hypothèse d'"organisation sociétale inchangée" n'implique pas de figer la valeur des différents paramètres clés mais au contraire de supposer la poursuite des tendances qui marquent le contexte sociétal actuel, en excluant des ruptures et de grands bouleversements. En cas de modification importante, sinon de rupture de ces tendances, la réalité pourrait s'écarter des hypothèses prises dans les présentes projections.

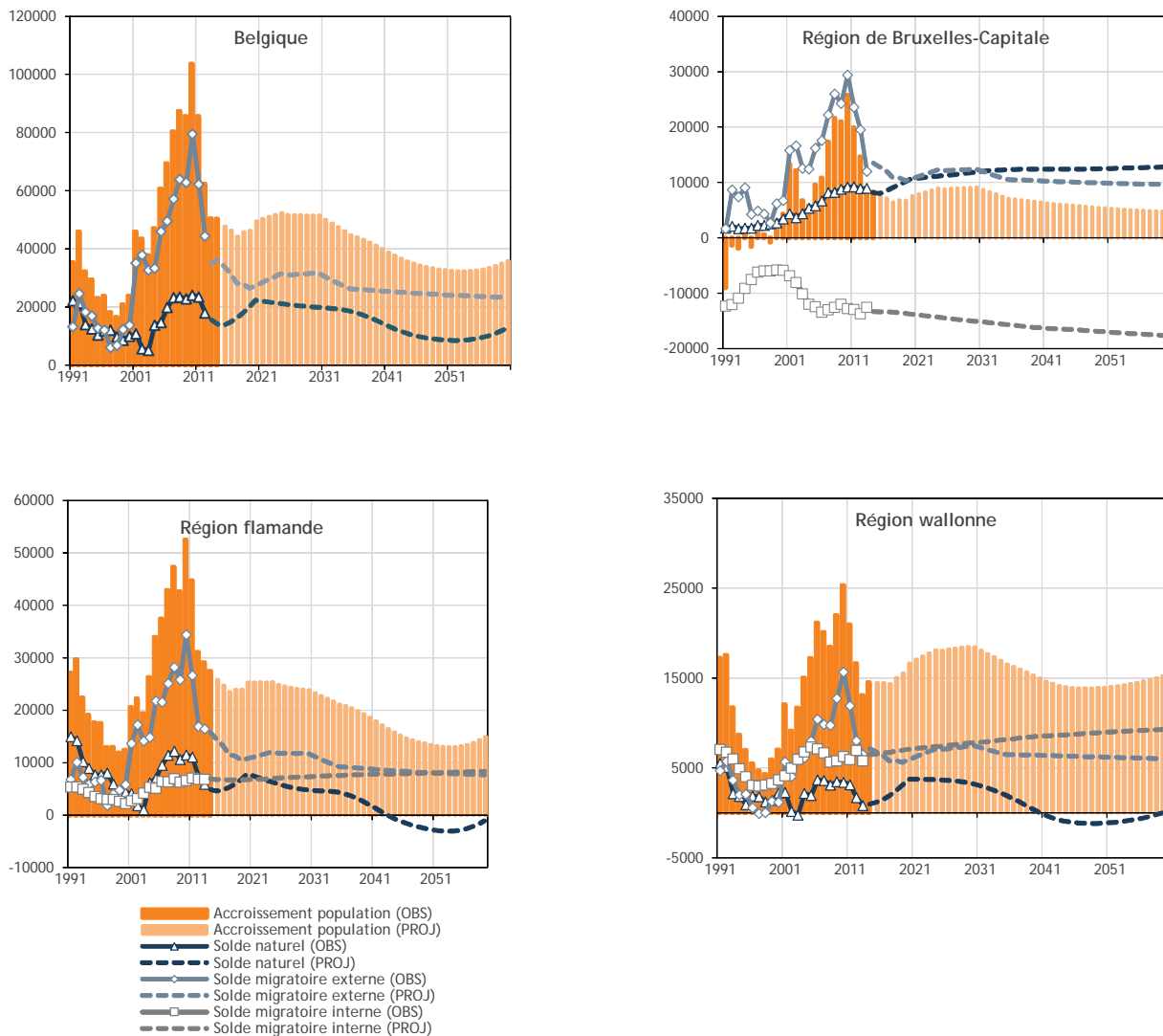
Tableau 1 - Perspectives de population et de ménages

	2014	2020		2060	
	Unités (en milliers)	Taux de croissance par rapport à 2014	Unités supplémentaires (en milliers)	Taux de croissance par rapport à 2014	Unités supplémentaires (en milliers)
Population					
<i>Belgique</i>	11151	2,5%	281	17,4%	1943
<i>Région de Bruxelles-Capitale</i>	1163	3,7%	43	27,1%	315
<i>Région flamande</i>	6411	2,3%	149	14,1%	907
<i>Région wallonne</i>	3576	2,5%	88	20,2%	722
Ménages					
<i>Belgique</i>	4790	4,1%	196	23,5%	1125
<i>Région de Bruxelles-Capitale</i>	540	2,6%	14	20,7%	112
<i>Région flamande</i>	2708	4,2%	113	20,3%	549
<i>Région wallonne</i>	1542	4,5%	69	30,1%	464

Sources : 2014, RN-DGS et calculs BFP; 2020 et 2060, Perspectives démographiques 2014-2060, BFP-DGS.

Composantes de l'accroissement de la population de la Belgique et des régions

Effectifs absolus



Sources: 1991-2014, RN-DGS et calculs BFP; 2014-2060, Perspectives démographiques 2014-2060, BFP-DGS

Perspectives démographiques 2014-2060, Population, ménages et quotients de mortalité, Bureau fédéral du Plan et Direction générale Statistique, Bruxelles, mars 2015

La publication peut être commandée, consultée et téléchargée via le site www.plan.be.

Pour plus d'informations :

Marie Vandresse, vm@plan.be; tél. 02.507.73.62 – perspectives démographiques
 Johan Duyck, jd@plan.be; tél. 02/507.73.86 – perspectives de population
 Jean-Marc Paul, jmp@plan.be; tél. 02/507.74.48 – quotients de mortalité
 Stephan Moens, stephan.moens@economie.fgov.be, 02/277.63.47 – perspectives démographiques